



## ***Un monteur en moins pendant les vacances*** **NON A LA PENURIE ORGANISEE**

Nous l'avons appris avec surprise au cours d'une réunion de service : **un seul monteur sera planifié pendant les deux semaines de vacances de printemps pour l'édition locale du Grand Lyon.**

Une décision qui provoque incompréhension et colère et qui n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les Délégués Syndicaux ou les ex Représentants de Proximité de l'antenne de Rhône-Alpes, profitant du temps mort du processus électoral. Et pourtant, cela n'a sans doute pas été décidé au tout dernier moment. De telles décisions unilatérales ne sont ni respectueuses des salariés concernés et de leur représentant ni une promesse pour un résultat qualitatif des sujets JT.

Cette réduction volontaire de personnels met en danger le collectif des monteurs et en conséquence celui des journalistes.

Nous ne fabriquons pas des boîtes de petits pois à des horaires fixés à l'avance. Nous construisons collectivement des reportages d'information qui, par nature, ne peuvent être programmés à des horaires précis dans un planning journalier. Une évidence depuis des années que seuls des planificateurs et des financiers font semblant d'ignorer.

Il ne s'agit là ni plus ni moins que d'une pénurie organisée qui va mettre une pression énorme sur le groupe des monteurs, en particulier sur celui ou celle qui devra monter à la fois pour l'édition locale et pour le JT régional.

**Cette planification du travail est inacceptable et s'apparente à une démarche expérimentale non maîtrisée !**

L'obligation d'un employeur est d'assurer en prévention une qualité de vie au travail voire la préservation de la santé des salariés que ce soit pour un projet ou pour l'organisation du travail.

Cela vient aggraver les conditions de travail des monteurs, déjà bien éprouvés par le gel de deux postes partis dans la RCC.

Par ailleurs, le travail de montage des émissions de flux s'avère très compliqué depuis plusieurs semaines et générateur de RPS où plutôt de « risques organisationnels à effet psychosocial » car si des monteurs, pourtant chevronnés, se retrouvent en grande souffrance cela témoigne bien d'une organisation de travail non adaptée.

Toutes ces tensions font alors que le travail devient pathogène.

Nous ne sommes pas non plus responsables de la situation de l'emploi dans l'antenne de Rhône-Alpes, qui vit sous oxygène depuis des années, en état de sous-effectif chronique.

**Nous demandons donc à la direction d'Auvergne-Rhône-Alpes de rétablir de la sérénité autant au montage qu'à la rédaction et de renoncer à son projet.**

Les Délégués Syndicaux de Rhône-Alpes

Lyon, le 11 avril 2022